



PRÉFET DES LANDES

Direction de la coordination des politiques
publiques et de l'appui territorial
Bureau du développement local
et de l'ingénierie territoriale

Arrêté DCPAT n° 2019-44

CRÉATION DE SECTEURS D'INFORMATION SUR LES SOLS (SIS)

pour l'Etablissement Public de coopération Intercommunale – CC des Grands Lacs

Le préfet des Landes
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de l'Environnement, parties législative et réglementaire et notamment ses articles L. 556-2, L. 125-6, L. 171-6, L. 171-8, L. 172-1, L. 511-1, L. 512-5, L. 514-5 et R.125-41 à R.125-47 ;

Vu l'article 173 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols SIS ;

Vu le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L. 125-6 et L. 125-7 du code de l'Environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;

Vu le rapport et les propositions du 2 janvier 2019 de l'Inspection des installations classées pour la protection de l'environnement,

Vu les avis émis par les communes des EPCI entre le 15/02/2018 et 15/08/2018 ;

Vu l'information des propriétaires concernés par le projet de création de secteurs d'information sur les sols, par courrier du 04/07/2018 ;

Vu les observations du public recueillies entre le 01/10/2018 et 22/10/2018 ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Considérant que les activités exercées par les sociétés dont les noms figurent sur l'annexe 1, est à l'origine de pollution des sols et des eaux souterraines ;

Considérant que les communes du département des Landes ont été consultées sur les projets de création de Secteurs d'Information des Sols situées sur leur territoire ;

Considérant que les propriétaires des terrains d'assiette concernés par des projets de création de Secteurs d'Informations des Sols ont été informés ;

Considérant que la consultation du public a été réalisée du 01/10/2018 et 22/10/2018 ;

Considérant que les remarques des communes, des propriétaires et du public ont été prises en compte et qu'elles ne remettent pas en cause les projets de création de Secteur d'Information des Sols ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture des Landes,

ARRETE

ARTICLE 1^{ER} : GENERALITES

Conformément à l'article R. 125-45 du Code de l'environnement, les Secteurs d'Information des Sols suivants sont créés, pour l'Établissement Public de coopération Intercommunale – CC des Grands Lacs :

- Sur la commune de PARENTIS EN BORN :

Identifiant SIS	Nom usuel
40SIS06007	Société PASSICOS (D.R.T.)

Ces Secteurs d'Informations des Sols sont annexés au présent arrêté préfectoral.

ARTICLE 2 : PUBLICATION

Les secteurs d'Information des Sols mentionnés à l'article 1 sont publiés sur le site Internet <http://www.georisques.gouv.fr>

L'arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département des Landes.

ARTICLE 3 : NOTIFICATIONS

Conformément à l'article R. 125-46 du code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPCI compétents en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale dont le territoire comprend un ou des Secteurs d'Informations des Sols mentionnés à l'article 1.

ARTICLE 4 : APPLICATION

Le secrétaire général de la préfecture, les maires et présidents d'EPCI mentionnés à l'article 1, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Mont de Marsan, le

17 JAN. 2019

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général


Yves MATHIS

Vu pour être annexé
à mon arrêté en date de
ce jour.
Mont-de-Marsan, le

17 JAN. 2019

LE PREFET
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général



Yves MATHIS

ANNEXE 1

FICHE SIS DE LA CC DES GRANDS LACS



Identification

Identifiant	40SIS06007
Nom usuel	Société PASSICOS (D.R.T.)
Adresse	71 Route de Pontenx
Lieu-dit	
Département	LANDES - 40
Commune principale	PARENTIS EN BORN - 40217
Caractéristiques du SIS	<p>Ancien site industriel de distillation de gemme de pins des Landes exploitée par la société PASSICOS à Parentis en Born (40). L'ancien site des Ets Passicos se trouve en périphérie de la commune de Parentis en Born, à environ 500 m au sud-ouest du bourg et à 2 km de l'étang de Biscarosse et de Parentis. L'emprise du terrain occupe une superficie d'environ 4 ha.</p> <p>La société DRT (Les Dérivés Résiniques et Terpéniques), via sa filiale RESINELAND, était le propriétaire de l'ancien site "PASSICOS". Ce site a cessé son activité en 1991. A partir de 2010, un projet de vente des terrains à un acquéreur pour la création d'une surface commerciale est discuté. Le 20 janvier 2011, PASSICOS vend le terrain aux sociétés ELOXIA et TRISCOS IMMOBILIER.</p> <p>Actuellement, le projet de surface commerciale a vu le jour et un magasin INTERMARCHE ainsi que d'autres commerces (une carrosserie notamment) et un parking sont sur le lieu de l'ancien site PASSICOS.</p>
Etat technique	Site "banalisable" (pour un usage donné), pas de contrainte particulière après diagnostic, ne nécessite pas de surveillance
Observations	<p>Suite au projet de cession du site (création d'une zone commerciale), plusieurs investigations des sols et de la nappe ont été menées en 2010. L'analyse des sols a montré la présence de PCB (polychlorobiphényle) au droit de l'ancien transformateur PCB.</p> <p>Les actions de remise en état du site menées par DRT sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- 11/10/2010 : traitement des zones F3, F7 par excavation pour retirer du sol des gravats, des résines et des ferrailles,- 24 et 25/11/2010 : excavation des terres marquées par du PCB avec acheminement pour élimination vers des filières adaptées suivant la concentration en PCB,- Février 2011 : bouchage dans les règles de l'art du puits artésien,- 28/10/2011 : éléments d'information sur les conditions particulières de réalisation des travaux de rebouchage du forage artésien,- 03/11/2011 : remise du rapport final. <p>Une analyse des risques résiduels (ARR) a été réalisée après les travaux (rapport de décembre 2011) indiquant que l'état du site est en accord avec l'usage futur (surface commerciale).</p>

Une surveillance semestrielle de la nappe a été prescrite par l'arrêté préfectoral du 24 novembre 2010 concernant l'indice hydrocarbures, les CAV (composés aromatiques volatils : mésitolène, xylène et éthyltoluène), les PCB et les terpènes.

Des informations précises et complémentaires peuvent être obtenues en consultant la fiche BASOL correspondante sur "<http://basol.developpement-durable.gouv.fr/>".

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base BASOL	40.0138	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=40.0138

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques avérés

Commentaires sur la sélection La réhabilitation du site a été réalisée avec une dépollution ne visant qu'à un usage de type commercial. Le site en son état actuel ne peut être affecté à un usage de type "sensible" (habitation, école, agriculture, élevage, etc.). Pour cette raison, il a été décidé d'inscrire ce site en SIS comme étant à risques avérés, pour informer le ou les propriétaires actuels et les éventuels futurs autres propriétaires, occupants à titre gratuit ou onéreux ou gestionnaires des terrains, des contraintes en matière d'utilisation des sols. Les futurs usages qui seraient envisagés ne pourront être validés qu'après la réalisation par un bureau d'études certifié en matière de sites et sols pollués d'une étude de sols, voire la mise en œuvre de mesures de gestion complémentaires adaptées à ces usages (cf. articles L. 556-1 et suivants et R. 556.1 et suivants du code de l'environnement).

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 375161.0 , 6369184.0 (Lambert 93)
Superficie totale 59783 m²
Périmètre total 1325 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
PARENTIS EN BORN	AC	713	20/06/2017
PARENTIS EN BORN	AC	714	20/06/2017
PARENTIS EN BORN	AC	715	20/06/2017
PARENTIS EN BORN	AC	716	20/06/2017
PARENTIS EN BORN	AC	717	20/06/2017
PARENTIS EN BORN	AC	718	20/06/2017
PARENTIS EN BORN	AC	719	20/06/2017

PARENTIS EN BORN	AC	720	20/06/2017
PARENTIS EN BORN	AC	721	20/06/2017

Documents

Cartographie



